

fort considérable, ou en d'autres mots de réduire la grandeur du Tunnel, à travers le nouveau quai, à une dimension beaucoup moindre que celle existant sur le quarré même ; L'ancien Tunnel de la capacité suivante : six pieds de haut sur une largeur moyenne de six pieds et six pouces de dedans en dedans, ne répondant pas à la capacité de l'embouchure du vieux Tunnel ; en se déchargeant au nouveau quai qui n'a que trois pieds et huit pouces et demi de hauteur par une largeur moyenne de deux pieds et neuf pouces. Après le protêt, une décharge nouvelle fut pratiquée, mais le tout ne suffit cependant pas, et en toute probabilité, l'on doit s'attendre à des dommages considérables pendant les grandes eaux du printemps alors qu'elles s'élèvent généralement audessus de l'entrée du Tunnel et ce, jusqu'au chemin Papineau faisant face à la rue Dorchester. Le quai en question était à peu près terminé avant que la Corporation ainsi que l'Inspecteur de la Cité en aient eu connaissance, et ce dernier, après avoir fait quelques réflexions à ce sujet à l'un des Commissaires du Hâvre, fut obligé de protester en cette occasion, procédé que l'on aurait pu éviter si les autorités de la Cité avaient été consultées sur ce sujet.

La Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et New-York a été protestée en conséquence du mauvais état du Tunnel construit par cette Compagnie sur la petite Rivière Prud'homme, une grande étendue du Tunnel s'étant affaissée en combla l'intérieur de briques et de pierre, de manière que les terres basses autour du Terminus du Chemin de Fer ont été inondées à une grande hauteur. Les propriétaires et les locataires se sont souvent plaint de la chose. L'Inspecteur de la Cité a prié l'avocat de la Corporation de l'accompagner sur ces lieux, afin que des procédés nécessaires et légaux fussent adoptés.

Il a été signifié des protêts à MM. Mevor et McDonald, et à Charles Phillips, Ecuyer, propriétaires d'une maison qui se trouve à l'angle des rues McGill et William, pour avoir obstué le libre cours de l'eau à travers la petite ri-